

LA FRAUDE DOCUMENTAIRE

Prévention des techniques de falsification des titres et documents administratifs

Public :

Tout agent qui, dans l'exercice de ses fonctions, est amené à vérifier des documents administratifs (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte de séjour, carte professionnelle, acte de naissance).

Objectifs :

A l'issue du stage, les participants disposeront des connaissances de base pour détecter les faux documents.

Ils seront capables de :

- reconnaître les différents types de « faux »
- connaître les utilisateurs de ces faux documents et leurs buts
- maîtriser les moyens de contrôle

Programme :

- Définition du papier fiduciaire (définition légale)
- Les différents types de « faux » (« faux » terme générique)
- Connaissance des utilisateurs de faux documents et leurs buts
- Fabrication du papier fiduciaire (technologie papetière)
- Sécurités passives (inhérente à la fabrication du support fiduciaire)
- Sécurités actives
- Les encres spéciales
- Les types d'impression (identification des techniques d'imprimerie utilisées pour les documents officiels)
- Les moyens de contrôle (techniques utilisées pour déceler les « faux », points particuliers à vérifier sur un document)
- Comparaison VRAI/FAUX (illustration des chapitres précédents)

Méthode pédagogique :

La formation est basée sur une pédagogie active avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques sur la manipulation de documents administratifs

Code 10.067

• 3 jours

• 7, 8 et 9 décembre 2010

• Inscription jusqu'au
5 novembre 2010

• Intervenants :

M. Christian JACQUES,
Réfèrent zonal fraude documentaire à la direction zonale de la police aux frontières

et

M. Dragan DJURIC,
Responsable formation à la direction zonale de la police aux frontières